

LES RÉBELLIONS À L'EST DE LA RD CONGO

UNE ANALYTIQUE HISTORIQUE D'UN STATOCIDE ET SES ENJEUX

Introduction

**Claude
NSAL'ONANONGO,**
Professeur à
l'Université du
Cepromad/Kinshasa.
Spécialiste de la
Région des
Grands Lacs.
claude.omelenge@
etu.univ-paris1.fr

L'ouverture du couloir humanitaire accordé aux réfugiés rwandais en juillet 1994, à la demande des Nations Unies¹, a favorisé la constitution et la naissance de plusieurs groupes rebelles qui déstabilisent l'État congolais dans ses fondements, ses outils, ses institutions et son fonctionnement. Ces groupes rebelles assassinent des populations civiles, incendient leurs villages, pillent illégalement les ressources du sol et du sous-sol, se livrent au trafic d'armes, etc. Eu égard à cette situation, d'autres groupes armés locaux d'autodéfense se constituent et bafouent à leur tour les actions et l'autorité de l'État par le commerce illégal de minerais et par la commission d'autres crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Ainsi devient amplement militarisée la partie Est, qui devient l'espace privilégié où les groupes rebelles pérennisent l'affaiblissement de l'État, qui conduit à son délitement.

Tels sont les contours du « statocide » congolais, tels que révélés par plusieurs rapports des Nations Unies², ceux de Médecins sans frontières³, ainsi que les enquêtes menées par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité⁴, sans gommer

- 1 MUTOY MUBIALA, « Les Nations Unies et la crise des réfugiés rwandais », in *Revue Belge de droit international*, 1966, n°2, pp. 493-516.
- 2 NATIONS UNIES-HAUT COMMISSARIAT DE DROITS DE L'HOMME, *Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo*, publié en 2010.
- 3 Laurence BINET, *Traque et massacres des réfugiés rwandais au Zaïre et au Congo (1966-1997)*, Genève, 2013.
- 4 Georges BERGHEZAN (dir.), *Trafic d'armes vers l'Afrique. Pleins feux sur les réseaux français et le « savoir-faire » belge*, Bruxelles, GRIP et Éditions Complexe, (Coll. « Les livres du GRIP »), 2002; Georges BERGHEZAN et Xavier ZEEBROEK, *Armes légères dans l'Est du Congo. Enquête sur la perception de l'insécurité*, Bruxelles, Éditions GRIP, (Coll. « Les livres du GRIP »), 2011.

les recherches de certains spécialistes de la Région des Grands Lacs, dont Colette Braeckman⁵. Les mêmes sources indiquent par ailleurs que les réfugiés rwandais, qui ont débarqué avec leurs kalachnikovs en RD Congo, constituent l'un des foyers de l'affaiblissement de l'État et de son délitement. En d'autres termes, c'est avec l'arrivée massive des populations rwandaises en juillet 1994 que la RD Congo s'est embrasée, et que l'État a commencé si pas à « mourir », à tout le moins à tomber en faillite. Pierre Jacquemot explique la portée de ce statocide lorsqu'il affirme qu'en juillet 1994, un million et demi des rwandais qui avaient convergé vers la ville frontalière de Goma, y sont arrivés avec leurs armes dans le but de continuer la guerre que certains d'entre eux avaient provoquée⁶. Plusieurs pays occidentaux sont considérés comme les principaux acteurs de ce statocide. Et, au regard de l'histoire géopolitique de la Région des Grands Lacs, on dirait également que certains pays comme le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, au travers de rébellions qui leur font allégeance, ainsi que certains groupes rebelles locaux déstabilisent l'État congolais. Parmi ces groupes rebelles étrangers et locaux, on peut citer : la Coopérative pour le développement du Congo (Codeco), les *Allied Democratic Forces* (ADF/NALU), les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), le Mouvement du 23 mars (M23), le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), les Mai-Mai⁷, etc.

L'hypothèse qui constitue le cadre analytique de cet article s'énonce comme suit : considérant le nombre des victimes civiles enregistré, les maisons incendiées et les déplacés internes qu'ils ont causés ; prenant en compte le trafic illicite d'armes et l'exploitation illégale des minerais, d'une part, et le fait qu'ils ont prêté allégeance à d'autres pays de la région qui les soutiennent au plan militaire et du renseignement, d'autre part ; la Codeco, les ADF/NALU, les FDLR et le M23 sont des groupes rebelles qui affaiblissent fondamentalement l'appareil étatique congolais. Et, les questions auxquelles cet article tente de répondre sont les suivantes : de quoi s'agit-il lorsqu'on parle de l'Est de la RD Congo ? Que signifie le concept « statocide » qui est un néologisme dans le contexte congolais et à quoi se rapporte-t-il ? Quels sont les groupes rebelles dont les activités constituent un facteur de statocide ? Quels sont les enjeux relatifs aux activités illicites et illégales des groupes rebelles qui sévissent à l'Est de la RD Congo ?

Pour répondre à ces interrogations, cet article est structuré en trois principaux points. Le premier point circonscrit géopolitiquement les provinces où sévissent les rébellions, d'une part, et tente de définir le concept « statocide », d'autre part. Le deuxième est une analytique consacrée aux

5 Colette BRAECKMAN et alii, *Kabila prend le pouvoir*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1999.

6 Pierre JACQUEMOT, « Le Rwanda et la République Démocratique du Congo. David et Goliath dans les Grands Lacs », in *Revue internationale et stratégique*, 2014, n° 95, vol. 3, pp. 32-42.

7 MONUSCO, *Monusco, 20 ans de présence en République démocratique du Congo. Rapport d'analyse*, Kinshasa, 2019.

différents groupes rebelles qui sont les acteurs et les présumés auteurs de l'affaiblissement de l'État congolais. Le troisième dégage enfin les enjeux liés à ce statocide congolais. La conclusion explique géopolitiquement pourquoi ces rébellions deviennent un phénomène politique récurrent à l'Est de la RD Congo, et propose la résistance du peuple congolais, qui devrait passer par l'enseignement du civisme à tous les niveaux.

1. L'Est de la RD Congo et le concept « statocide » : Position géopolitique et précision terminologique

Du point de vue de la géographie politique et du nouveau découpage administratif, l'Est de la RD Congo où sévissent les groupes rebelles est constitué des provinces du Nord-Kivu, avec Goma comme chef-lieu ; de l'Ituri dont Bunia est le chef-lieu ; du Sud-Kivu, qui a Bukavu comme chef-lieu ; du Maniema, avec Kindu comme chef-lieu. On pourrait aussi ajouter le Haut-Katanga, avec Lubumbashi comme chef-lieu. Bref, l'Est dans le propos de cet article englobe également la partie orientale et la partie Nord-Est de la RD Congo. Région la plus peuplée du pays avec une diversité ethnique, l'Est est constitué de plusieurs lacs, dont le Tanganyika qui est compté parmi les lacs les plus poissonneux du monde. Avec leurs sols fertiles, les provinces sont riches en produits agricoles dont le maïs, le haricot, le riz, le soja, le sorgho, le petit pois, l'huile de palme, le manioc, la banane et les légumes. On y cultive également le cacao, le quinquina, le café et le thé. Les activités pastorales et celles de la pêche sont remarquablement développées. Les principaux minerais que l'on trouve sont : le coltan, la cassitérite, le cuivre, le manganèse, le diamant, l'or, la tourmaline, le pyrochlore, le wolframite, le gaz méthane, etc. À ceci, il faut ajouter le bois, plusieurs gisements pétroliers, ainsi que des barrages électriques. Il y a enfin des parcs qui contiennent des espèces protégées. Ce sont : le Garamba, le Kahuzi-Biénga, le Kundelungu, le Virunga, l'Upemba et le Maïko. Les provinces de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu et, plus largement le Haut-Katanga, constituent le topique où naissent les groupes rebelles qui sèment la mort et pillent les richesses, pour affaiblir l'État congolais. En réalité, les élites locales, qui s'enrichissent à Goma, à Kigali, ou à Kampala, sont devenues, elles aussi, les complices des groupes rebelles qui les aident à préserver leurs intérêts que ce soit directement, en protégeant les entreprises et leur sécurité personnelle, ou indirectement en soutenant leur influence et en leur donnant un levier politique⁸.

Le concept « statocide » est composé de deux mots latins : « status », qui se traduit par « État, régime, forme de gouvernement » ; et « caedere, cidium, cida », se traduisant par « frapper, abattre, tuer, fendre, couper ». D'où le concept « statocide », qui signifie « mort de l'État, son délitement,

8 John STEAMS, *Nord-Kivu : contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'est du Congo*, traduction de Catherine Dauvergne-Newman, Rift Valley Institute, 2013.

sa disparition », etc. Ce néologisme est en effet employé pour la première fois par l'ancien ministre congolais des Droits Humains, Ntumba Luaba Lumu. Par ce concept, le juriste internationaliste décrit les atrocités et massacres causés par les groupes rebelles dans la partie orientale de la RD Congo, depuis 1994 jusqu'au moment où ce texte est rédigé⁹. Ce concept est également employé dans le Blog du 4 juin 2016, appartenant à un Congolais basé en France, dont le pseudonyme est « Diasporanabisomoko ». Le Blogueur congolais affirme que les guerres menées par les groupes rebelles à l'Est de la RD Congo corrodent les attributs de l'État, écroulent ses fondements, détruisent son existence, c'est-à-dire tous ses éléments constitutifs, en l'occurrence les pouvoirs publics (souveraineté, indépendance), le territoire et les populations. Le statocide se réfère également « aux multiples agressions des armées étrangères contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de l'État congolais »¹⁰. Du point de vue du droit, il constitue une atteinte radicale au droit fondamental à l'existence d'un État.

Prenant en compte ces précisions étymologiques et opératoires, je soutiens l'idée que le statocide se rapporte à tous les événements et à toutes les réalités de l'histoire tragique des guerres en RD Congo, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours : depuis la guerre du coton (entre 1885 et 1908), celles d'agression, celles d'occupation, sans gommer les conflits internes, qui sont organisées et entretenues par certains pays occidentaux, avec leurs acolytes de la région, dont la visée est la déstructuration de l'appareil étatique congolais. Bien plus, le statocide se manifeste à travers diverses actions belliqueuses et le trafic illicite d'armes dans la partie Est, l'objectif étant la destruction des fondations et des articulations essentielles de la vie sociopolitique, et la déstabilisation des institutions politiques, sociales, culturelles, linguistiques, religieuses, symboliques et économiques de la RD Congo. Par statocide, il faudrait entendre, au total, toutes les activités illégales et illicites menées par les rébellions à l'Est, qui corrodent les attributs de l'État, ses fondements, son fonctionnement et son existence. Crime matriciel, le statocide, dans le contexte congolais est générateur de tous les autres crimes, en l'occurrence les crimes contre la paix, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le crime de génocide. Dans ce sens, le statocide conduit, induit et/ou implique le génocide. Il va donc au-delà de « l'emploi de la force armée par un État contre la souveraineté, et l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre État »¹¹. Qui sont les acteurs du statocide congolais ?

9 NTUMBA LUABA LUMU, *La guerre d'agression en République Démocratique du Congo. Trois ans de massacres et de génocide « à huis clos »*, Kinshasa, 2001.

10 La résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée Générale de l'ONU adoptée le 14 décembre 1974.

11 Cette définition est tirée de la résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée Générale de l'ONU adoptée le 14 décembre 1974.

2. Les acteurs du statocide congolais

Répondre à cette question, c'est examiner quelques mouvements rebelles étrangers et locaux qui affaiblissent l'État congolais dans ses fondements, ses outils et ses institutions. Ce sont : la Codeco, les ADF-NALU, les FDLR et le Mouvement du 23 mars.

1. La Coopérative pour le développement du Congo, au cœur du statocide en Ituri

Fondée en 1970 par Bernard Kabayonga Kakado, la Codeco fut une institution *ngiti* anciennement dénommée Coopérative pour le développement du Zaïre (Codeza). Son premier objectif fut la promotion de l'agriculture dans la chefferie de Walendu Bindu, Irumu : elle était bien implantée sur le marché de Bunia. Réputé comme grand féticheur et voyant, Bernard Kabayonga Kakado aurait recruté parmi ses travailleurs une milice employée lors des conflits fonciers locaux avec un autre peuple d'Irumu, les Bira. Au fil des années, il se serait rallié à la Force de résistance patriotique de l'Ituri, au Front populaire pour la justice au Congo, et au Front des nationalistes et intégrationnistes durant la guerre de 1999-2003¹². Comptant de nos jours au moins 2.300 hommes, elle est constituée essentiellement des Congolais de la tribu Lendu : ses miliciens commettent des exactions contre d'autres Congolais, surtout contre les Hema. Cet antagonisme a pris une grande envergure lorsque l'Ouganda a occupé l'Ituri, alors ancien district de la province orientale en 1998¹³.

La Codeco est dirigée par un état-major constitué d'officiers militaires autoproclamés. Sa hiérarchie est composée de grades comme dans les forces armées régulières. Mais elle se considère et se présente avant tout comme un groupe d'autodéfense de la communauté Lendu : elle voudrait se protéger à la fois des autres communautés, surtout des Hema, et des Forces Armées de la RD Congo (FARDC), qu'elle considère comme ayant pris le parti des Hema. Les revendications officielles de la Codeco se formulent en termes de lutte contre « le harcèlement de la population congolaise par la police et les FARDC »¹⁴, d'une part, et d'autre part, elle voudrait défendre le peuple congolais face à toute agression et toute occupation jugée étrangère, en garantissant sa liberté et sa prospérité sur son territoire. Elle lutte enfin pour la libération et l'instauration d'un État de droit en RD Congo¹⁵.

12 Des pasteurs de la CODECO ont affirmé à l'auteur, en août 2020, que cette organisation fut créée vers 1920 et a changé plusieurs fois de dénomination. Kakado est mort en détention en octobre 2011, un peu plus d'un an après avoir été condamné à la prison à perpétuité pour crimes de guerre, notamment le meurtre de plus de 1200 personnes tuées en l'espace d'une semaine en 2002.

13 Adolphe AGENONGA CHOBER et Georges BERGHEZAN, *La Codeco, au cœur de l'insécurité en Ituri*, Bruxelles, Rapport du GRIP, 2021, p. 4.

14 CONSEIL DE SECURITE, *Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, Conseil de sécurité, ONU, S/2019/974, 20 décembre 2019, par. 85 et 86.

15 *Ibidem*.

Exigeant le retrait des barrières et rackets instaurés par les FARDC, elle voudrait également le rétablissement des chefs Lendu suspendus et la libération des « personnes faites prisonnières au nom de Codeco et d'anciens seigneurs de guerre de l'Ituri encore en détention »¹⁶.

Depuis l'avènement du Président Félix-Antoine Tshisekedi au pouvoir en 2019, les miliciens de la Codeco continuent de semer la mort et la désolation. La preuve est qu'en la même année (2019), une opération militaire dénommée *Zaruba ya Ituri* (« Tempête de l'Ituri ») a été lancée contre eux, mais cela n'a donné aucun résultat positif¹⁷. Même durant l'état de siège, ces miliciens continuent à déstabiliser le fonctionnement de l'État en causant, par leurs actions, des déplacés internes, en érigeant des barrières pour rançonner les populations civiles. Cet impact négatif se chiffre, selon le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), d'abord, par une explosion du nombre de déplacés dans les territoires de la province de l'Ituri. En novembre 2020, la province de l'Ituri compterait plus de 1,7 million de personnes déplacées internes, dont plus de 920000 enfants¹⁸, sur une population estimée à 5,6 millions en 2020¹⁹. Une partie de ces déplacés internes est hébergée dans des structures gérées par des organisations humanitaires ou des familles d'accueil ; les plus défavorisés survivent dans des abris de fortune (tentes, huttes)²⁰. D'après la Société civile de l'Ituri, le nombre de déplacés s'élèverait à environ deux millions en avril 2021.

Durant l'état de siège instauré le 6 mai 2021, en Ituri et dans le Nord-Kivu, les miliciens de la Codeco ont perpétré des attaques qui ont coûté la vie aux populations civiles à Djugu, à Gina, à Roe, à Lopota, Mabanga, etc. À ne considérer que les mois de janvier, de février et de mars 2022, le bilan en vies humaines se décline comme suit : le 16 janvier 2022, 15 personnes ont été tuées et les maisons ont été incendiées à Djugu ; le 30 janvier 2022, 6 civils ont été tués à Djugu au village Alagi du groupement Dhengo en chefferie de Mambisa ; le 1^{er} février 2022, 52 personnes ont été massacrées. Le 16 février 2022, 18 civils ont été tués, selon une enquête de la Monusco ; le 27 février 2022, 6 personnes ont été tuées dans le village de Gina, à environ 40 kilomètres au Nord de Bunia, dans le territoire de Djugu ; le 09 mars 2022, 4 personnes ont été tuées dans quartier Saio, dans la périphérie de Mongwalu (Djugu) ; le 18 mars, au moins 10 civils ont été tués par les mêmes miliciens dans la chefferie de Ndo-Okebo. Le 24 mars 2022, 18 personnes ont été tuées près de Lopa, nous rapporte Actualité CD.

16 *Ibidem*.

17 Adolphe AGENONGA, *Est de la RDC : le paradoxe d'un état de siège et d'une insécurité grandissante*, Bruxelles, Les Rapports du GRIP, 2021, pp. 3-5.

18 UNICEF, *Peur et exode, Une génération d'enfants déracinés à risque en République Démocratique du Congo*, UNICEF, février 2021.

19 OCHA, *Ituri : entre violences et épidémies, l'urgence parmi les urgences*, OCHA, 17 septembre 2020.

20 UNHCR-INTERSOS, *Évaluation des besoins de protection des ménages déplacés dans les familles d'accueil à Bunia et Iga Barriere province Ituri*, UNHCR-INTERSOS, octobre 2019.

Dans la nuit du 23 au 24 mars 2022, 11 civils ont été tués à la machette dans le village de Tshotsho. Le tableau ci-dessous peut ainsi résumer le nombre des personnes tuées par la Codeco :

Tableau des crimes statocidaires de la Codeco entre février et mars 2022

Mois de janvier	Mois de février	Mois de mars	Total
21	76	43	140

Sources : Baromètre sécuritaire du Kivu (KST), Monusco, Agence France Presse, 2022.

De ce qui précède, la Codeco tue, elle incendie les maisons des populations civiles et pille leurs bétails. Elle est un facteur du délitement de l'État, même si l'État paraît grabataire. Je pourrais cependant avancer l'idée selon laquelle si cette rébellion se livre à déstabiliser l'État, c'est puisque les tentatives de négociations qu'elle a engagées avec le gouvernement de Kinshasa ne donnent pas de résultats positifs jusqu'à ce jour. D'où, l'exigence pour l'État congolais de renforcer son pouvoir régalien, d'une part, et de mettre sur pieds des politiques publiques qui prennent en charge les populations de la province de l'Ituri, le but étant de mettre fin à son activisme nocif et cynique, d'autre part. Il existe aussi un autre groupe rebelle à Beni, dont les activités délitent l'État dans son existence : les ADF-NALU.

2. Les Allied Democratic Forces (ADF-NALU), prodrome du statocide à Beni

C'est au début du XX^e siècle en Inde que la rébellion Forces démocratiques et alliées, en anglais *Allied Democratic Forces* (ADF), naît sous la forme d'une secte islamiste. Ses premiers membres appartenaient à la secte Tabligh, née dans une Inde sous domination britannique : « à sa création il s'agissait d'un mouvement conservateur dont l'objectif était de raviver les valeurs et les pratiques de l'islam en mettant l'accent sur les activités missionnaires »²¹.

Considérées du point de vue de l'histoire politique ougandaise, les ADF furent fondées à la fin des années 1995 par plusieurs mouvements d'opposants au président Yoweri Museveni Kaguta dont, l'*Allied Democratic Mouvement* (ADM), la *National Army of Liberation of Uganda* (NALU) et l'*Uganda Muslim Liberation Army* (UMILA). A ces mouvements politico-militaires ougandais se sont joints d'anciens soldats des Forces armées zaïroises (FAZ) et ceux des Forces armées rwandaises (FAR) en 1996. Principalement implantées dans la chaîne Rwenzori, les ADF comptent, de nos jours, un effectif allant de 600 à 1 500 combattants, qui étendent leurs

21 GROUPE D'ÉTUDE SUR LE CONGO, *Le groupe rebelle des ADF vu de l'intérieur. Aperçu de la vie et des opérations d'un mystérieux groupe armé djihadiste*, Université de New-York, 2018, p. 3.

activités statocidaires jusque dans le Sud-ouest de la RD Congo. Aussi faut-il signaler qu'ils recevaient l'aide financière de l'Arabie Saoudite après la chute du dictateur Idi Amin Dada en 1979. Soutenu également par le Soudan d'Omar el Béchir, leur chef Jamil Mukulu s'enfuit au Kenya en 1994, tandis qu'un autre dirigeant de son mouvement, Yusuf Kabanda, part vers l'Est de la RD Congo où il s'allie avec la NALU, un autre groupe rebelle laïc ougandais. D'où, l'appellation postérieure à sa création « ADF-NALU »²².

En RD Congo, les ADF-NALU sont des rebelles ayant collaboré étroitement avec le Président Joseph-Désiré Mobutu Sese Seko, puisqu'ils partageaient un ennemi commun, le Président ougandais, Yoweri Museveni Kaguta. À la chute du maréchal Joseph Désiré Mobutu Sese Seko, provoquée en partie par l'Ouganda, ils ont trouvé refuge à Beni et s'y sont installés durablement. Depuis 1997, les ADF-NALU sont parvenus à tisser des liens avec certains groupes rebelles locaux dont les Maï-Maï, les Yakutumba, etc. Avec eux, ils exploitent le bois et les minerais, volent le bétail des populations civiles, s'accaparent de leurs champs, et les massacrent au fil des jours²³. Un rapport du Groupe d'étude sur le Congo de novembre 2018 révèle qu'entre 2013 et 2014, des ressortissants du Royaume-Uni avaient envoyé à ce groupe, par le biais de Western Union, au moins 14 970,84 dollars américains, fonds qui auraient servi à l'achat d'armes et au recrutement des soldats. Ayant plusieurs sources financières et étant toujours soutenus par plusieurs pays à travers le monde, ces miliciens utilisent l'assassinat de populations civiles au moyen de machettes, de haches et d'armes à feu comme moyen de terreur, d'occupation des terres et de déstabilisation de l'État²⁴ : ils sont considérés comme un mouvement terroriste.

À ne considérer que les crimes commis entre 2018 et 2022, plusieurs actes statocidaires et génocidaires ont été perpétrés par les combattants ADF-NALU dans les villes de Béni et d'Irumu. Le 27 mars 2018, par exemple, ils ont tué 11 personnes ; le 20 mai 2018, ils ont attaqué le village de Mangboko, au Nord de Béni, assassinant 10 personnes. Le 22 septembre 2018, ils ont mené un raid dans la partie Est de la ville de Béni, tuant 21 personnes dont 17 civils et quatre soldats des FARDC : ils ont également blessé d'autres personnes, pillé banques et bétail, et incendié des maisons²⁵. Ce mouvement rebelle est compté parmi les plus statocidaires et les plus génocidaires des 122 groupes rebelles présents dans la partie orientale de la RD Congo depuis plus de 25 ans²⁶. Ses combattants s'attaquent aux civils et aux positions de l'armée congolaise dans le territoire de Beni, où ils se sont enracinés, à la frontière avec l'Ouganda. Le territoire d'Irumu dans le

22 GROUPE D'ÉTUDE SUR LE CONGO, *Le groupe rebelle des ADF ou de l'intérieur*, op. cit., p. 8.

23 *Ibid.*, p. 4.

24 *Ibid.*, p. 14.

25 *Ibid.*, p. 11.

26 BAROMÈTRE SÉCURITAIRE DU KIVU, *La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo. Opportunités manquées, insécurité prolongée et prophéties auto-réalisatrices*, Bukavu, février 2021, pp. 2-3.

Sud de l'Ituri est également victime de leurs violences. À ne considérer que la date du 9 au 14 mars 2022, ces rebelles ont tué au moins 96 civils dans les territoires d'Irumu et de Beni ; 383 depuis le lancement des opérations congolo-ougandaises ; et 2.068 depuis l'instauration de l'état de siège.

**Tableau des crimes statocidaires et génocidaires
des combattants ADF-NALU, 2018 et 2022**

Mars 2018	Mai 2018	Septembre 2018	Mars 2022	Total
11	10	21	2.068	2. 110

Sources : Baromètre sécuritaire du Kivu (KST) ; La Libre Afrique, 2022.

Ce tableau démontre qu'en quatre mois, les combattants ADF-NALU ont tué 2.110 Congolais, brûlé leurs maisons et causé des déplacés internes, déstabilisant par ce fait même l'État dans ses fondements et son fonctionnement. Ce statocide perdure, puisque les combattants islamistes de cette rébellion se sont infiltrés dans l'économie transfrontalière depuis la création de leur mouvement, en disposant d'un large réseau de financement dans les territoires de Beni et de Butembo, grâce aux liens qu'ils ont tissés avec les populations locales, et au commerce transfrontalier du bois et des minerais au début du corridor Nord-Kivu²⁷. Leurs activités illicites et illégales contribuent au délitement considérable de l'État congolais, même si on peut affirmer que tous ces crimes sont tributaires aussi de la faiblesse de l'État. À ceci, il faut ajouter l'ingérence des pays voisins qui, ces dernières années, a atteint une grande proportion dans les zones sensibles, dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu, où le Burundi et le Rwanda continuent de mener, par procuration, certaines de leurs luttes de pouvoir. La preuve est que depuis 2019, le Rwanda y est intervenu avec plus de force pour cibler les FDLR. Ces différentes interventions militaires musclées des pays voisins contribuent également au délitement de l'État congolais, étant donné qu'elles ne se font pas de façon concertée et coordonnée avec le pouvoir de Kinshasa.

De ce qui précède, les ADF-NALU sont une menace particulière pour l'État congolais. Elles sont responsables, selon plusieurs rapports, de plus de meurtres de civils (37%) que tout autre groupe rebelle. Au meurtre des civils, il faudrait ajouter la taxation qu'elles imposent, et qui constitue pour elles, l'une des principales sources de revenus, comme pour la majorité des rébellions dans la partie orientale : « ce type d'imposition constitue l'une des formes de violence les plus répandues contre la population rurale »²⁸. À part les ADF-NALU, il y a également les FDLR qui constituent le vivier du statocide congolais.

27 INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *L'Est du Congo : la rébellion perdue des ADF-Nalu*, Nairobi/Bruxelles, 19 décembre 2018, p. 11.

28 BAROMETRE SECURITAIRE DU KIVU, *La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo*, op. cit., p. 8.

3. Les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, vivier du statocide congolais

Connues anciennement sous le nom de l'Armée pour la libération du Rwanda (ALIR), les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) sont une rébellion rwandaise qui défend, par le moyen des armes, les intérêts des Hutus rwandais réfugiés à l'Est de la RD Congo. Opposées surtout à l'administration du Président Paul Kagame, elles comptent entre 6 000 et 22 000 combattants. Leur principal objectif est qu'un jour les Hutus retournent au Rwanda et prennent le pouvoir par les armes. Les FDLR ont en effet une hiérarchie structurée comme dans une armée régulière : leurs combattants ont des grades et des rôles ainsi que des tâches spécifiques. Composées en grande partie des Rwandais responsables du génocide qui s'est installé à l'Est depuis 1994, on retrouve aussi dans leurs rangs des militaires des ex-Forces armées rwandaises (ex-FAR), ainsi que des miliciens Interahamwe qui tuent les populations civiles et pillent les richesses du sol et du sous-sol, dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu²⁹.

Le rapport d'Amnesty International du 28 septembre 2005 et celui des Réseaux d'information régionaux intégrés des Nations unies du 3 août 2007 ont affirmé que les FDLR ont commis de nombreuses violations des droits de la personne : des pillages, des viols, des tueries, etc. À cela, il faut ajouter les enlèvements et l'utilisation d'enfants soldats. Un article du 12 août 2007 de l'Agence rwandaise d'information signale que les FDLR ont brûlé 17 maisons dans un village du Nord-Kivu. Aussi, le quotidien rwandais *The New Times* du 27 août 2007 a-t-il révélé que les combattants de cette rébellion continuent de terroriser et de tuer des civils congolais. Un autre rapport d'Amnesty International sur les droits de l'homme en RD Congo, de juin 2010, révèle que 96 civils ont été tués à Busurguni dans le territoire de Walikale par les combattants FDLR : certaines des victimes ont été brûlées vives dans leurs maisons. Le même rapport indique qu'à chaque mois, plus de 69 filles/femmes sont violées dans le Sud du territoire de Lubero (Nord-Kivu) par des éléments de cette rébellion rwandaise. *Human Rights Watch* a, dans son rapport du 20 décembre 2010, établi avec faits à l'appui, que les éléments FDLR recrutaient activement des enfants : au moins 83 enfants âgés de moins de 18 ans, dont certains avaient à peine 14 ans, avaient été enrôlés de force. Dans un autre rapport de janvier 2012, *Human Rights Watch* a révélé que les mêmes combattants avaient attaqué plusieurs villages dans le territoire de Masisi : 6 civils avaient été tués, deux femmes violées et au moins 48 personnes enlevées. Le rapport de juin 2012 indique qu'ils ont attaqué des civils à Kamananga et Lumenje, dans la province du Sud-Kivu. Au cours de ces attaques, 19 civils ont été massacrés à la machette et au couteau, dont plusieurs enfants. Aussi une enquête de l'Organisation des Nations Unies a-t-elle confirmé qu'au moins

29 ECHOS DE LA MONUSCO, *Opérations militaires de l'Est de la RD Congo*, vol. VII, n° 21, 2015, pp. 4-5.

33 personnes, dont 9 enfants et 6 femmes, avaient été tuées, brûlées vives, décapitées, ou abattues par balle. Ce n'est pas tout. Un Groupe d'experts a indiqué, dans son rapport de novembre 2012, qu'au moins 106 incidents de violences sexuelles commis par des combattants de cette rébellion avaient été enregistrés entre décembre 2011 et septembre 2012. Le même rapport note que dans la nuit du 10 au 11 mars 2012, ces mêmes rebelles ont violé 7 femmes, dont une mineure, à Kalinganya, dans le territoire de Kabare. Le 10 avril 2012, ils ont attaqué de nouveau le village et violé 3 femmes une seconde fois. Il est également indiqué qu'ils ont tué 6 personnes à Bushibwambombo (Kalehe), le 6 avril 2012, et participé en mai 2012 au massacre de 19 autres personnes, dont 5 mineurs et 6 femmes, dans le territoire de Masisi. Tous ces crimes statocidaires et génocidaires peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau des crimes statocidaires et génocidaires commis par les FDLR 2010-2012

Femmes violées	Personnes enlevées	Personnes civiles tuées	Enfants recrutés dans l'armée
187	48	161	83

Sources : Human Right Watch, Amnesty International, 2022.

Il ressort que les activités illicites et illégales menées par les FDLR sont statocidaires et, au plus haut point, génocidaires, même si aucune instance internationale ne veut entendre parler du génocide congolais ! La raison : cette rébellion s'est distinguée par les pires actes de pillages, de viols, de destructions de villages, d'utilisation d'enfants soldats et de femmes comme esclaves sexuels. Plusieurs opérations militaires ont été menées contre elle, mais jusqu'à ce jour, elle continue à perpétrer des violations des droits de l'homme, en recrutant des combattants, en vue de poursuivre son agenda politique illégitime : la déstabilisation de l'Etat congolais. Ainsi, au Nord comme au Sud-Kivu, ces miliciens se mêlent à la population, ce qui rend compliquée et difficile toute opération militaire à mener contre eux³⁰.

Il existe encore une autre rébellion pro-rwandaise, agressive et statocidaire qui fait parler d'elle depuis 2012 – commençant par sa prise de la ville de Goma –, jusque dans la nuit du 27 au 28 mars 2022, nuit durant laquelle deux militaires rwandais ont été capturés par les Forces armées de la RD Congo : c'est le M23.

4. Le mouvement du 23 mars (M23), une rébellion permanemment statocidaire

Le mouvement du 23 mars (M23) est un groupe armé composé de militaires rwandais et ougandais, accompagnés par certains congolais, qui a agressé la RD Congo entre avril et mai 2012. Comme le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), il a été créé par le Rwanda et l'Ouganda.

³⁰ ECHOS DE LA MONUSCO, *Opérations militaires de l'Est de la RD Congo*, op. cit., p. 11.

Il occupe l'espace du Nord-Kivu, zone qui regorge des richesses minérales et des terres fertiles. L'objectif de cette rébellion est de piller les richesses du sol et du sous-sol, d'occuper les terres fertiles et d'exporter les minerais vers les pays voisins, l'Europe et les États-Unis. Créée officiellement le 4 avril 2012, cette rébellion doit cette appellation à l'accord de paix signé le 23 mars 2009 entre le gouvernement de Kinshasa et les rebelles pro-rwandais du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP). Le principal motif officiel pour lequel ces rebelles ont repris les armes contre l'État congolais concerne l'opération de brassage militaire qui les auraient éloignés de leurs fiefs et de leurs carrés miniers. Une autre raison est qu'ils exigeaient que Kinshasa reconnaisse et maintienne, durant l'opération de brassage des militaires, les grades des anciens officiers rebelles, étant donné que Bosco Ntaganda était recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Quelques officiers de l'armée congolaise, comme Sultani Makenga, ayant été placés en 2012 sur la « liste noire » des États-Unis, ont aussi rejoint cette rébellion, quand bien même ils auraient été élevés au rang de général³¹. Plusieurs observateurs considèrent cette rébellion comme le prolongement du CNDP.

De façon récurrente, certains noms sont cités comme géniteurs de cette rébellion : il s'agit du Président rwandais Paul Kagame et de James Kabarebe son commandant d'opération³². Le nom de ce dernier est cité dans plusieurs rapports comme commanditaire central – « de facto » – de la rébellion du M23. Il est également la pièce maîtresse de toutes les autres rébellions qui opèrent nocivement dans la Région des Grands-Lacs. Ces deux personnalités rwandaises ont eu comme lieutenants Bosco Ntaganda Terminator, condamné à 30 ans de prison à la CPI pour crimes de guerres et crimes contre l'humanité. Il y a également le Colonel Sultani Makenga, natif de Rutshuru, au Nord-Kivu, fief de la rébellion du 23 mars. Enfin, Jean-Marie Runiga Lugerero qui a adhéré à tous les mouvements rebelles qui ont déstabilisé et délitent encore aujourd'hui l'État congolais³³. Plusieurs rapports, en l'occurrence celui déposé le 12 octobre 2012 au Bureau du Conseil de sécurité, ont démontré qu'en diverses circonstances, Kigali et Kampala, voisines de la RD Congo, créent et soutiennent les rébellions qui pillent les richesses, occupent les terres fertiles, massacrent les populations civiles et violent les femmes et les jeunes filles.

Basée au Nord-Kivu, plus précisément dans les territoires de Rutshuru, de Masisi, de Lubero, de Nyiragongo, de Walikale et de Beni, qui regorgent des minerais, des terres fertiles comme des pâturages riches et diversifiés,

31 Vincent HUGÉUX, « RD Congo : qui sont les rebelles du M23 qui menacent Goma ? », in *L'express* du 19/11/2012.

32 Je me suis fortement référé à L'ORIENT-LE JOUR, *Les principaux acteurs du M23*, le 03 décembre 2012.

33 Trésor KIBANGULA, « RDC-M23 : Jean-Marie Runiga, entre la Bible et la kalachnikov », in *Jeune Afrique*, 27 septembre 2012.

cette rébellion prône « la captation d'un pactole naturel fait d'or, de coltan, de tungstène ou de cassitérite »³⁴. Les crimes qu'elle a commis se déclinent comme suit : l'exécution d'enfants-soldats recrutés par la force et qui ont tenté de fuir ; le viol d'une fille dont l'âge variait de 7 à 8 ans. Un autre rapport d'experts indique de façon limpide que c'est grâce au soutien de 1250 militaires envoyés par Kigali et Kampala que le M23 pille les minerais, le café, le bois ainsi que les espèces protégées (gorilles, chimpanzés) à l'Est³⁵. Un rapport des Nations Unies publié en octobre 2014, révèle qu'entre avril 2012 et novembre 2013, cette rébellion a commis les crimes ci-après : plus de 116 personnes ont été victimes d'atteinte au droit à la vie ; plus de 351 actes d'atteinte au droit à l'intégrité physique, dont 161 cas de viol, 296 cas d'atteinte au droit à la sécurité de la personne notamment d'enlèvement et de recrutement forcé ; et plus de 28 cas de travaux forcés. Le rapport du 11 septembre 2012 de *Human Rights Watch* révèle que dans les villes, les localités et les villages qu'ils ont occupés, les rebelles du M23 avaient, entre juin 2012 et novembre 2013, exécuté sommairement plus de 15 civils, en blessant 14 autres ; ils ont violé plus de 46 femmes, parmi lesquelles se trouvaient 13 enfants : certains civils ont été attaqués parce qu'ils résistaient au recrutement forcé ou refusaient de donner de leur nourriture. D'autres civils ont été visés parce qu'ils étaient soupçonnés de leur être hostiles, ou s'étaient enfuis vers des zones contrôlées par le gouvernement et essayaient de revenir dans leurs domiciles pour trouver de la nourriture. Aussi faut-il ajouter qu'ils ont tué par balles une femme de 25 ans, enceinte de trois mois, parce qu'elle a résisté à la tentative de viol. Nombreuses sont enfin les femmes qui sont mortes à la suite de blessures dues aux viols. De l'avis de certains témoins, plus de 33 nouvelles recrues congolaises et d'autres combattants du M23 congolais avaient été exécutés alors qu'ils essayaient de s'enfuir. Certains ont été ligotés et abattus devant les autres recrues à titre d'avertissement. Au total, *Human Rights Watch* a documenté les recrutements forcés : plus de « 137 jeunes hommes et garçons dans le territoire de Rutshuru, dans l'Est de la RD Congo, depuis juillet. La plupart ont été enlevés à leur domicile, au marché ou alors qu'ils se rendaient à leurs champs. Au moins sept d'entre eux avaient moins de 15 ans ». Enfin, entre le 8 et le 10 avril 2022, les rebelles du M23 ont tué plus de 350 personnes et ont occupé les villages de Gasiza, Bugusa, Bikende-Bugusa, Kinyamahura, Rwambeho, Tshengerero, Rubavu et Basare. Les crimes et les atrocités statocidaires commis entre 2012 et 2013 sont résumés dans le tableau ci-après :

34 Trésor KIBANGULA, « RDC-M23 : Jean-Marie Runiga, entre la Bible et la kalachnikov », in *Jeune Afrique*, 27 septembre 2012.

35 Voici un extrait du Rapport : « Les forces armées rwandaises ont armé les rebelles, facilité l'évacuation des blessés vers le Rwanda et partagé des équipements de communication avec le M23 ».

Tableau de crimes statocidaires commis par le M23 entre 2012 et 2013

Atteintes au droit à la vie	Recrutements forcés et enlèvements	Travaux forcés	Atteintes au droit à la propriété	Atteintes à l'intégrité physique et viols	Assassinats
120	296	29	50	161	596

Sources : Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) ; Human Rights Watch, 2022.

Comme on peut s'en rendre compte, le M23 constitue le dernier avatar de rébellions à dominance tutsie qui déstabilise l'État congolais dans la partie orientale. Né en mai 2012 d'une mutinerie d'anciens rebelles du CNDP intégrés au sein des FARDC, ces rebelles tutsi ont, le 28 mars 2022, attaqué les positions de l'armée congolaise, poussant ainsi les habitants des villages de Runyoni et de Chanzu à fuir vers l'Ouganda. Ces attaques répétées contre les positions de l'armée loyaliste affaiblissent l'État dans son fonctionnement ; elles déstabilisent son organisation, et lui arrachent le monopole de la violence qui fait partie de ses attributions fondamentales.

Je pourrais conclure en notant que l'agenda statocidaire du M23 s'articule autour de quatre axes majeurs : « les revendications historiques, des tensions interethniques, un avantage économique et le contrôle politique de territoires »³⁶. Dans ce sens, il n'existe aucun doute que ces rebelles ont une ambition essentiellement politique. Car, aussitôt leur mouvement créé, ses membres ont élaboré un programme qui déborde les revendications du CNDP et le Nord-Kivu : ils se sont penchés sur l'instauration d'un contrôle politique sur toute l'étendue du territoire national ; ils continuent jusqu'à ce jour à contester l'autorité de Kinshasa, en raison des intérêts stratégiques, économiques et politiques qu'ils partagent avec le Rwanda³⁷. Le sommet quintipartite sur la paix et la sécurité en RD Congo du 21 avril 2022 à Nairobi sert de preuve.

Après avoir décrit les atrocités que commettent les groupes rebelles dans la partie orientale de la RD Congo, j'ose en définitive maintenir l'idée d'un statocide qui implique au plus haut point un génocide. Ce statocide se traduit à travers les actes posés et les activités menées par ces rébellions : le trafic illicite d'armes ; l'exploitation illégale des minerais ; l'occupation anarchique de terres fertiles, de pâturages, de carrés miniers ; les assassinats extrajudiciaires et le massacre des populations civiles ; le viol de femmes et de jeunes filles ; la destruction des villages, etc. Ces actes concourent, si pas à la mort de l'État congolais, au moins à son délitement. Par ailleurs, sur le plan militaire, plusieurs pays fournissent les armes, le matériel de guerre, les moyens financiers, ainsi que les hommes à ces

³⁶ IPSI, *Cartographie des motivations derrière les conflits : le M23*, Anvers, novembre 2012, p. 4.

³⁷ IPSI, *Cartographie des motivations derrière les conflits*, op. cit., p. 18.

rébellions. Ce qui leur permet de survivre et d'exercer leurs activités statocidaires et génocidaires de façon permanente.

Sur le plan géopolitique, ces groupes rebelles posent un sérieux problème du vivre-ensemble aussi bien au niveau de la région qu'au niveau interne. Du point de vue des libertés individuelles, ces groupes rebelles courtcircuient le droit à l'éducation des populations, leur droit aux soins appropriés et à un logement décent, leur droit à la vie, etc. Dans les localités, les villages et les villes qu'ils occupent, il n'existe pas de médias indépendants et les rares informations émanant d'organisations de la Société civile sont étouffées. Sur le plan judiciaire, de nombreuses affaires de transfert de Congolais vers le Rwanda et, ou plus encore, vers l'Ouganda ont été signalées, en particulier le transfert d'enfants vers ces pays – pour y être enrôlés dans leurs armées.

Bref, toutes ces guerres et tous ces conflits à l'Est du territoire congolais impliquent la fragmentation de l'État et son inertie. La preuve est qu'en date du 07 mai 2021, le Président Félix-Antoine Tshisekedi a décrété l'État de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, pour essayer de retrouver la stabilité de l'État. Bien plus, en date du 21 avril 2022, un sommet quintipartite sur la paix et la sécurité a été tenu à Nairobi, entre la RD Congo, le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et le Kenya, en vue de stabiliser la partie orientale de la RD Congo. Car, à ce jour, on y dénombre au moins 122 groupes armés, qui y opèrent depuis plus de vingt-cinq ans. En raison de leur nombre, de la diversité de leurs objectifs, de la puissance militaire et financière des pays qui les soutiennent, et de leur longévité sur le territoire congolais, ces rébellions obstruent le déploiement des institutions étatiques sur toute l'étendue du territoire national. C'est pourquoi on parle de « l'absence de l'ethique » ou de sa faiblesse dans ces territoires. Les conséquences d'une telle « absence » sont nombreuses : l'État ne peut pas accompagner des projets de développement puisque ces territoires ne sont plus à son contrôle, mais aussi puisqu'il y a des déplacés internes. Il éprouve également de difficultés à promouvoir l'unité nationale et le vivre-ensemble collectif, puisque certaines rébellions ont prêté allégeance à d'autres pays que la RD Congo. Sur le plan de la vitalité démocratique, ces rébellions ne permettent pas la floraison de la démocratie participative qui a été adoptée par les Congolais : les populations ne votent pas en toute liberté, car les rebelles leur imposent les candidats à voter. Elles votent sous le crépitement des balles : les élections de 2018 servent d'illustration à ce statocide. La question qui pourrait se poser de ce qui précède est la suivante : quel est cet État au monde qui pourrait s'organiser et devenir fort lorsqu'on lui impose la guerre depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale ? Répondre à cette question, c'est s'interroger sur les véritables enjeux de ce statocide.

3. Les enjeux historiques, géopolitiques et géoéconomiques du statocide congolais

Plusieurs penseurs et géopoliticiens affirment que c'est le délitement de l'État congolais qui est le facteur qui favorise les rébellions étrangères et locales. En partageant d'une certaine façon ce point de vue, je maintiens cependant que ce sont ces rébellions qui sont statocidaires, la visée étant de mieux piller les richesses congolaises. La démonstration de cette affirmation structure cette section.

1. Les enjeux historiques internationaux du statocide congolais

Parler des enjeux historiques qui ont une portée internationale, c'est soutenir l'idée selon laquelle le statocide congolais plonge ses racines dans l'histoire coloniale de la RD Congo. En 1885, sous la colonisation belge, l'État Indépendant du Congo (EIC) a été considéré comme une grosse entreprise du caoutchouc au sein de laquelle travaillaient – au prix de leurs vies – les femmes et les hommes. Car, « la saignée des lianes à caoutchouc pour la récolte du latex était un calvaire pour les indigènes. Ceux qui se dérobaient à cet impôt sanglant pouvaient être mis à mort, et ils le savaient. Leurs femmes prises en otage étaient souvent vouées à la famine. On coupait les mains des hommes victimes de la répression pour prouver aux supérieurs hiérarchiques qu'on les avait tués »³⁸. Ainsi furent décimées les populations congolaises entre 1885 et 1908. Certains historiens affirment qu'à cause de cette guerre du caoutchouc menée par le Roi des belges, la RD Congo a perdu au moins 40% de sa population³⁹. D'où la conclusion selon laquelle l'EIC n'était pas seulement un État « civilisateur » et « philanthrope » comme on le prétend ; il était surtout une vaste entreprise privée qui réduisait en esclavage le peuple congolais à des fins économiques⁴⁰.

Une autre raison historique qui explique la faiblesse de l'État congolais et son délitement, c'est la présence pérenne de l'Onuc (1960-1964), de la Monuc (1999-2009) et de la Monusco (2010-). En effet, depuis la période des indépendances, la Communauté internationale impose sa présence à l'État congolais, malgré plusieurs plans de retrait proposés par les différents gouvernements, depuis Joseph Kasa-Vubu, Joseph-Désiré Mobutu, jusqu'à Félix-Antoine Tshisekedi, en passant par Laurent-Désiré Kabila et Joseph Kabila Kabange. Je suis amené, après observations et enquêtes, à affirmer que la RD Congo est devenue une colonie de la Communauté internationale qui joue, par ses résolutions, concomitamment le rôle de pyromane et de sapeur-pompier. En d'autres termes, la RD Congo est un

38 Daniel VANGROENWEGHE, *Du sang sur les lianes : Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Éditions Aden, 2010, IV^e de couverture.

39 Jules MARCHAL, E.D. Morel, *contre Léopold II. II : L'histoire du Congo 1900-1910*, Paris, L'Harmattan, (Coll. « Zaïre-Histoire & Société »), 1996, p. 102.

40 *Ibidem*.

pays placé, contre son gré, sous la tutelle de la Communauté Internationale, fondamentalement occidentalisée. Par son hypocrisie, cette Communauté internationale obstrue les efforts de l'État congolais qui voudrait développer ses propres outils régalien à caractère dissuasif.

De ce qui précède, hier durant la colonisation et, avec l'essor de l'industrie en Europe, les populations congolaises furent mutilées, violées, tuées et enlevées. Aujourd'hui ce sont les « minerais de sang »⁴¹, le coltan, la cassitérite, le pétrole, l'or noir, (etc.), utilisés pour fabriquer des ordinateurs, des téléphones, des appareils électroniques des avions, (etc.), qui constituent la cause du processus de remplacement des populations, le motif des massacres, des viols et des tueries, ainsi que la source de la déstabilisation de l'État. Toutes ces opérations macabres constituent ce que je qualifie de statocide, dans la mesure où elles ont pour visée de faire de la RD Congo un Etat assis, un Etat faible, un Etat en faillite. Ces enjeux historiques sont doublés d'autres qui sont géopolitiques, étant donné le fait que la RD Congo regorge des minerais recherchés par les grandes puissances.

2. Les enjeux géopolitiques du statocide congolais : l'exploitation des minerais et le dépeuplement des populations

Les crimes commis par les groupes rebelles suffisent pour se rendre compte que les raisons de leur présence dans la partie orientale du pays sont diverses. Si les principaux commanditaires habitent les capitales occidentales (États-Unis, Canada, France, Belgique, Royaume-Uni, etc.), ceux qui font le relai habitent le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, la Tanzanie, (etc.), tandis que leurs complices sont Congolais. Pascal Nyembo Muyumba, alors Directeur Général Adjoint du Centre d'expertise, d'évaluation et de certification des substances minérales précieuses et semi précieuses (CEEC), a relevé ces enjeux géopolitiques devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies. En effet, dans sa prise de parole du 5 mai 2021, il a dénoncé l'implication des États-Unis, du Canada, de la Belgique, du Rwanda, de l'Ouganda et des multinationales dans l'exploitation illicite et illégale des richesses minérales à l'Est de la RD Congo. Il a mis au grand jour les divers contrats signés entre les groupes rebelles et les multinationales, au profit des pays occidentaux ; il a expliqué que les groupes rebelles achètent des armes à l'Occident contre des ventes de minerais exploités illégalement, lesquels ont les États-Unis et l'Europe comme lieux de vente et de transformation. Il a par ailleurs dénoncé l'existence d'une société de raffinerie belge, installée en Ouganda dénommée *African Gold Refinery* (AGR), qui achète toutes les productions minérales venant des groupes rebelles. Il a maintenu que ce sont les puissances occidentales qui encouragent tous les viols, les vols, le délitement de l'État et le dépeuplement des populations. Il a enfin

41 Melvil BOSSE, *Les " minerais de sang ", facteurs de conflits au Kivu (République Démocratique du Congo). Étude des rivalités territoriales dans une zone grise d'Afrique centrale*, Université de Rems, 2019, pp. 20-66.

fait remarquer que les fonderies britanniques qui sont installées au Rwanda collaborent étroitement avec les groupes rebelles. Ils exploitent du coltan et d'autres minerais : les services congolais avaient saisi trente-trois tonnes de minerais, venant des groupes rebelles à destination du Rwanda. D'où, l'idée que l'hypermilitarisation de la partie orientale induisent nécessairement les enjeux géoéconomiques du statocide congolais.

3. Les enjeux géoéconomiques du statocide congolais :

L'hypermilitarisation de la partie Est

La RD Congo étant le réservoir de minerais et d'autres richesses naturelles dont les grandes puissances économiques mondiales ont besoin, l'hypermilitarisation de sa partie orientale devient pour les grandes puissances économiques mondiales le principal objectif, en vue de mieux les exploiter. Il s'agit là d'une guerre économique. Celle-ci renvoie à une sorte de guerre commerciale dont les âpres affrontements opposent deux ou plusieurs pays au moyen d'instruments diversifiés, puisqu'à cause du capitalisme, certains Etats en Occident et en Orient sont régis par le capitalisme qui implique protectionnisme⁴². En effet, les deux guerres économiques que le monde connut à la fin du XIX^e siècle sont la guerre du coton et la guerre du pétrole. À travers ces guerres, les grandes puissances mondiales ont levé l'option de mener des opérations de déstabilisation des régimes politiques en place, des actions de manipulation des autorités locales, et des politiques de sabotage des puits des concurrents, auxquels s'ajoutent les court-circuits juridiques, dont la visée est l'obtention de l'exclusivité des concessions⁴³. La RD Congo n'a pas échappé à cette logique de déstabilisation et de prédation. Les grandes puissances économiques veulent à tout prix obtenir ses concessions minières, forestières, hydrographiques, d'une part, et contrôler sa faune et sa flore, d'autre part. Tels sont les jeux, les enjeux, et le dessous des cartes de toutes les rébellions qui lui sont imposées.

Je voudrais ainsi soutenir l'idée selon laquelle les rébellions avec leur cortège de crimes commis à l'Est de la RD Congo, ont une portée géoéconomique. Car, ce sont les acteurs militaires qui en sont les auteurs, puisqu'ils ont également des ambitions politiques. On comprend pourquoi l'Est de la RD Congo est devenue une poudrière, une boucherie de vies humaines. Cette situation d'insécurité implique le délitement de l'État et sa déstabilisation. Cette instabilité des institutions étatiques permet par ailleurs aux grandes puissances économiques et à leurs alliés de la région de faire occuper des carrés miniers par les groupes rebelles, et de remplacer des populations locales par celles qui leur sont favorables. Cette partie de la RD Congo est actuellement devenue un *Far West* de l'Afrique,

⁴² Selon Éric BOSSERELLE, « La guerre économique, forme moderne de la guerre ? », in *Revue française de Socio-Economie*, 2011, n°8, Vol. 2, p. 170.

⁴³ *Ibid.*, p. 175.

puisque tous les pays voisins, avec leurs mentors occidentaux, veulent venir puiser les richesses sans le consentement de l'Etat congolais⁴⁴. Ces rébellions traduisent également de la part du Rwanda, de l'Ouganda et de leurs alliés « une convoitise économique visant à “dépecer” les Kivus »⁴⁵. De nos jours, ainsi que le fait remarquer Stephen Jackson, les États-Unis « aident les bandits internationaux du Rwanda, de l'Ouganda, et certains fils de la RDC, à violer le pays et à piller les minéraux comme le tantale et le niobium dans l'Est de la RDC pour l'utiliser dans l'industrie informatique des États-Unis »⁴⁶.

C'est dire l'économie de la RD Congo est une économie obstruée par les acteurs militaires. Etant donné que cette violence est imposée aux Congolais et à l'État, il devient impérieux qu'ils se mobilisent, de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, pour résister. Ils devraient refuser ces guerres qui les paupérissent anthropologiquement par les armes du viol et des massacres ; économiquement par les armes du pillage des ressources du sol et du sous-sol, de la faune et de la flore ; politiquement par l'affaiblissement des institutions étatiques. Dans la perspective de la résistance populaire, on peut faire écho à ces paroles de Monseigneur Emmanuel Kataliko, dans son homélie en la fête de la Nativité de 1999 :

Le peuple congolais est obligé de résister parce que nos richesses sont pillées par des puissances étrangères avec la complicité d'une élite congolaise.

Vivement la résistance populaire ! Impérativement la mobilisation nationale !

Conclusion : L'Est de la RD Congo a une géographie et une démographie favorables aux rébellions

Cet article a porté sur l'histoire des groupes rebelles qui sévissent dans la partie Est de la RD Congo, dont les crimes affaiblissent l'État congolais dans ses fondements, ses outils, ses institutions et son fonctionnement. Dans mon effort analytique, j'ai démontré comment la Codeco, les ADF-NALU, les FDLR et le M23, tuent les populations civiles, pillent illégalement les richesses du sol et du sous-sol, trafiquent les armes et dépeuplent les populations en vue d'accaparer des terres fertiles. Les enjeux de ce statocide sont inséparablement historiques, géopolitiques et géoéconomiques. D'où l'exigence pour le peuple congolais de rester vigilant et de résister. D'où, également l'exigence pour l'État de consolider ses outils régaliens, en promouvant des politiques publiques, qui prennent en charges les populations meurtries et les jeunes désœuvrer. L'État devrait enfin

44 Stephen JACKSON, « “Nos richesses sont pillées” ! Économies de guerre et rumeurs de crime au Kivu », in *Politique africaine*, 2001, vol. 4, p. 117.

45 *Ibid.*, pp. 117-118.

46 *Ibidem*.

promouvoir l'enseignement du civisme, du patriotisme, du nationalisme et du souverainisme au niveau primaire, secondaire et universitaire, pour que les étrangers ne viennent pas se servir des Congolais dans cette entreprise statocidaire qui n'est qu'un complot international dont est victime la RD Congo.

Depuis les sanglantes rébellions de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDLC) en 1996, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et le Mouvement pour la libération du Congo (MLC) en 1998, en passant par le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), en 2007, et le Mouvement du 23 mars en 2012, le délitement de l'État congolais a atteint de proportions inégalables : ses territoires, ses villes et ses provinces subissent des guerres imposées, avec une multitude de rébellions « fabriquées » par d'autres pays. L'une des explications à ce statocide permanent tient d'abord au fait que les prédateurs occidentaux sont toujours animés par la volonté de piller et d'exploiter illégalement les richesses congolaises. Ensuite parce qu'avec le soutien de certains pays occidentaux, les pays voisins veulent s'emparer des espaces et des terres fertiles pour y habiter et y exercer leurs activités d'exploitation minérales et agropastorales. Enfin, c'est la persistance des conflits interethniques entre les communautés et entre les ethnies de l'Est qui conduit à la création de groupes rebelles locaux⁴⁷. Ainsi, au regard de sa position géographique, la partie Est fait frontière avec les pays prédateurs, envieux de ses richesses. C'est au nom de cette envie qu'ils fabriquent des rébellions pour affaiblir l'État congolais, le déstructurer, le « tuer » ou le faire disparaître. En tant que telles, ces rébellions sont à comprendre comme un « phénomène politique », d'autant plus qu'elles sont régulières, fréquentes, chirurgicales et donc volontairement glaçantes : elles sont constituées d'épisodes qui structurent les moments les plus sombres de l'histoire politique de la RD Congo. D'où, l'exigence pour la RD Congo de prendre au sérieux cette proximité géographique avec ses voisins. Car, c'est à l'aune de cette proximité qu'elle pourrait comprendre l'internationalisation de sa déstabilisation, dont les racines immédiates plongent dans le génocide rwandais. ■

47 Pour ce qui est des conflits inter et intraethniques, lire avec intérêt Étienne RUSAMIRA, « La dynamique des conflits éthiques au Nord-Kivu. Une réflexion prospective », in *Afrique contemporaine*, 2003, n° 207, vol. 3, pp. 147-163.